

DECLARATION LIMINAIRE CTPD ET CTPL DU 26/11/2009

Madame, Monsieur, les Présidents

Ce CTP doit se dérouler dans une configuration que nous pensions le 28/09 ne plus revoir, un peu naïvement sans doute, mais il est vrai que l'on ne devient pas Administrateur Départemental des Finances Publiques aussi instantanément, notre Droit Public ne le permettant pas, c'est l'occasion pour nous de dresser un état des lieux, du ressenti des agents de la DGFIP des Pyrénées Orientales.

Beaucoup d'agents nous font part de leurs inquiétudes par rapport à la poursuite des réformes, qui dégrade automatiquement leurs conditions de travail, les remet en cause professionnellement, avec une lisibilité un peu floue, avec à la clé, des suppressions d'emplois facilitées, et tout cela sans réelle reconnaissance.

Nous rappellerons ici que les syndicats FORCE OUVRIERE n'ont jamais été demandeurs de la fusion DGI- DGCP.

Cette dernière est de la responsabilité de l'administration.

Ce ressenti des agents, se situe dans un contexte de modération salariale et de fortes pressions. Si ces dernières sont inhérentes aux charges de travail, le management peut parfois poser problème.

L'utilité de la pression, est une problématique qui ne peut pas se comparer au bon ou au mauvais stress, son caractère subjectif n'ayant rien de scientifique.

C'est avant tout une question d'état d'esprit.

Ceci dit, nous entrons maintenant dans le dur des réformes, avec des conséquences concrètes et immédiates pour les agents.

Leurs conditions de travail se dégradent, et ils s'aperçoivent déjà qu'ils peuvent dresser un inventaire de points précis de leurs missions qui fonctionnaient mieux avant la fusion. Pour les rassurer, ils bénéficient d'un courrier du Directeur Général, en décalage complet, avec les premières annonces complètement décevantes, effectuées aux syndicats nationaux, au sujet du futur statut des agents de la DGFIP

Les suppressions d'emploi vont bientôt être officialisées.

La circulaire d'application de loi sur la mobilité forcée est en cours de préparation.

Que va t- il se passer ?

L'année dernière, chacun a pu mesurer, l'impact beaucoup plus douloureux de ces suppressions.

En effet, l'évaporation naturelle ne permet plus de gérer en douceur, les conséquences concrètes de ces suppressions.

Il aura fallu que l'ex DGI, et l'ex DGCP, se retrouvent dans le rouge en terme d'emplois, que l'on crée la DGFIP pour se donner les moyens de supprimer encore plus de personnel, pour se mettre en conformité avec la loi, en élaborant enfin le désormais célèbre Document Unique.

Les agents ne sont pas dupes.

Les emplois diminuant, les risques auxquels sont exposés les agents, ne peuvent que s'accroître.

Cependant, FO DGFIP 66, se félicite que soit désormais formalisé dans un tel document, l'idée que le risque psycho- social, puisse découler en partie, de pressions professionnelles.

Devant cette avancée, notre organisation a pris ses responsabilités en participant aux 3 groupes de travail qui ont été organisés par l'administration sur ce sujet, dans les limites du mandat qui était le nôtre.

Nous allons aussi aborder dans ce CTP, la préparation matérielle de la mise en place des SIP à PERPIGNAN.

Tous ces travaux inquiètent déjà les agents.

Enfin, nous allons examiner la première règle de vie quotidienne dans les services fusionnés, applicable au 01/01/2010, en l'occurrence la problématique des plages horaires fixes et variables à la DDFIP.

Nous en profitons pour rappeler de manière plus générale, que nous souhaitons une harmonisation vers le haut des règles de vie quotidienne, conscients que la nécessité de service constituera toujours un obstacle, pour que les agents puissent bénéficier concomitamment des mêmes Droits.

Nous donnerons ici comme exemple, le choix du module ARTT, individuel dans l'ex DGI, et collectif par service pour l'ex DGCP.

Comment les petits postes comptables pourront-ils fonctionner, avec le module ARTT individuel ?

En conclusion, nous avons beaucoup insisté sur les inquiétudes de tous les agents.

Mais comment ne pas terminer sur le malaise des cadres A et A + de la DGFIP.

Pour les agents de la filière Gestion Publique, leur déroulement de carrière est en régression.

Pour ceux de la filière fiscale, il y a un manque d'ambition de la Direction Générale.

Monsieur, le Président, les simples cadres A, du site ARAGO, vous ont fait part de leur malaise.

A notre sens, il est à rapprocher du malaise national.

A cet égard, l'appel à la grève, par tous les syndicats, le 30/11/2009, à la DGCCRF, à la CENTRALE et à la DRIRE, n'a rien d'anecdotique.

A la DGFIP, ce ne sera pas seulement, la poursuite de la mise en place des SIP, qui créera des tensions sociales, mais bel et bien toute cette politique d'ensemble.

Dans ce voyage vers la fusion, nous entrons clairement dans une zone de turbulences.

Je vous remercie